

granules pigmentaires, qui remplissent plus ou moins complètement la cavité cellulaire.

Ces granules sont de petites lamelles de forme ovalaire, transparentes, si on les voit isolées les unes des autres, mais d'une couleur jaunâtre, jaune rougeâtre ou noirâtre, lorsqu'il y en a plusieurs ensemble. Elles s'amassent autour du noyau, de manière à l'envelopper de toutes parts et à le cacher complètement; une substance visqueuse sert probablement à les maintenir en place, et constitue plus tard la membrane cellulaire et le liquide qui sépare celle-ci des granules. Cependant, le plus souvent le liquide manque, et la membrane cellulaire, très-mince, est confondue avec son contenu. Cette disposition des cellules pigmentaires, admise par Henle et la plupart des micrographes, est contredite par Purkinje, suivant lequel les granules seraient placés à l'extérieur de la cellule. Ces petits corps, quand on les sépare les uns des autres, sont animés d'un mouvement moléculaire très-vif; d'après Schwann, ils seraient même susceptibles de se mouvoir dans le liquide de la cellule.

Les cellules ont une forme arrondie, lorsqu'on les examine dans les régions colorées de la peau du blanc, où elles sont en petite quantité; mais chez le nègre, où elles existent en grand nombre, superposées les unes aux autres, elles s'aplatissent, se déforment, deviennent hexagonales ou polyédriques.

Elles ne constituent pas une couche parfaitement distincte entre le derme et l'épiderme, ainsi que l'avait pensé M. Flourens: on les trouve, il est vrai, en majeure partie à la surface du derme, et principalement dans les sillons interpapillaires, mais elles se placent aussi entre les jeunes cellules de l'épiderme.

G. Breschet et Roussel de Vauzème croyaient que la matière colorante de la peau était fournie par des organes glanduleux particuliers (*appareil chromatogène*), mais les recherches ultérieures ont démontré qu'il n'en est pas réellement ainsi. Les cellules pigmentaires se reproduisent et se transforment comme les cellules épithéliales. Les plus jeunes repoussent les plus anciennes; à mesure que celles-ci s'éloignent du derme, elles s'aplatissent davantage, leurs granulations pâlisent, puis disparaissent tout à fait, et il ne reste plus qu'une lamelle analogue aux lamelles épidermiques.

Cette régénération continuelle du pigment peut être entravée, lorsqu'à la suite d'une blessure, le derme a été détruit trop profondément: c'est ce qu'on observe chez les nègres, dont les cicatrices, d'abord blanches, ne revêtent qu'à la longue la couleur noirâtre.

Chez les individus de la race caucasique, les taches de rousseur (éphélides) sont dues à la présence du pigment, mais on ignore s'il en est de même pour la teinte basanée de ceux qui sont sans cesse exposés aux ardeurs du soleil; peut-être n'y a-t-il là, comme le dit Henle, qu'une modification chimique de l'épiderme.

Simon, Krause, Bärensprung et Kölliker soutiennent que la cause de la teinte basanée, aussi bien que des éphélides, est due à des dépôts plus ou moins considérables de pigment.

ANNEXES DE LA PEAU.

1^o GLANDES SÉBACÉES.

(Glandule sebaceæ.)

Ce sont de petites glandes de la grosseur d'un grain de millet, placées dans l'épaisseur du derme et sécrétant une humeur particulière appelée *sebum*.

On les trouve sur toute la surface du corps, à l'exception de la paume des mains et de la plante des pieds; presque partout elles accompagnent les poils; celles même des paupières, des ailes du nez et de l'aréole du mamelon sont en rapport avec un duvet très-fin, et il n'y a que la couronne du gland et les petites lèvres où l'on ne puisse pas démontrer la présence des poils. Elles sont généralement plus nombreuses dans les régions les plus velues, comme au périrâne, à la face, aux parties génitales; les plus développées se voient au pourtour des ouvertures naturelles.

Ces glandes ne descendent jamais aussi profondément dans l'épaisseur du derme que les follicules pileux et les glandes sudorifères.

Chacune d'elles est formée de petites vésicules ovoïdes, en nombre variable de trois à douze, groupées autour d'un conduit excréteur commun, et réunies en une seule masse par du tissu cellulaire. Les vésicules, rétrécies en forme de goulot à l'endroit où elles s'abouchent dans le tube commun, sont constituées par une membrane amorphe, tapissée à l'intérieur par de petites cellules. Le conduit excréteur est revêtu à sa face interne par un mince prolongement de l'épiderme qui se continue avec les cellules des vésicules. Ce conduit s'évase à son orifice externe, et s'ouvre vers l'extrémité supérieure du follicule pileux qu'il accompagne, de manière à verser son contenu entre le poil et sa gaine; cependant, aux petites lèvres et à la